



En cette année d'élections,

des termes sont sous-jacents au débat politique. Certains paraissent dépassés, d'autres plus d'actualité, tous parfois mal utilisés. Mais ils font partie de notre histoire.

>Populisme : Idéologie et mouvement politique qui se réfère à l'opinion du peuple pour gouverner.

>Libéralisme : Philosophie politique qui prône la liberté individuelle, notamment dans le domaine économique et la limitation de l'intervention de l'état.

>Socialisme : Système économique qui prône la justice sociale et la répartition des richesses et de la production.

>Communisme : Organisation sociale basée sur l'abolition de la propriété privée et des moyens de production et d'échange, au profit de la propriété collective. Le droit de vote a été durement acquis (1848 pour tous les hommes, 1944 pour les femmes). La démocratie ne vit que par l'engagement des citoyens. Mettre un bulletin dans l'urne est un droit mais aussi un devoir. Dès 1944, le gouvernement provisoire a ébauché les principes de la reconstruction politique du pays. Le choix a été fait de mettre en place une république démocratique solidaire. C'est le système politique et social dans lequel nous évoluons depuis.

>République : Organisation politique dans laquelle les détenteurs du pouvoir l'exercent en vertu d'un mandat conféré par le corps social. Elle désigne des états dont le chef est désigné de façon non héréditaire, mais elle peut ne pas être démocratique (dictature).

>Démocratie : Régime politique dans lequel le pouvoir est détenu ou contrôlé par le peuple. Les démocraties sont indirectes ou représentatives, le pouvoir s'exerçant par l'intermédiaire de représentants désignés lors d'élections.

La solidarité nationale est basée sur la redistribution d'une partie des richesses de l'Etat, pour permettre un accès égal à un certain nombre de services, comme l'éducation, la santé, les crèches, le logement... Les hommes et les femmes d'après guerre rêvaient de liberté, d'égalité, de fraternité, de solidarité pour que la France n'ait plus peur du lendemain.

Nous entrons dans une période décisive de notre histoire commune, mais le désintérêt, sinon le désaveu, pour le Politique fragilise la démocratie. Encore plus quand il est instrumentalisé.

Changer ? oui mais pour quoi, pour qui ?

Il est important de s'informer, de se documenter, de comparer, de réfléchir.

Bien au-delà de nos intérêts particuliers, il est important de se demander avant tout dans quelle société nous voulons vivre.

Le groupe VoreppeAvenir <http://VoreppeAvenir.fr>

Le Projet Educatif Local

Comme annoncé lors de la cérémonie des vœux, l'année 2017 sera celle du déploiement de Projet Educatif Local (PEL). Nous avons déjà abordé ce sujet dans des tribunes précédentes, mais nous souhaitons à nouveau insister sur le caractère novateur pour notre commune de cette démarche.

Le PEL réaffirme de manière nette la place de l'éducation parentale dans l'éducation des enfants : les acteurs qui accompagnent les plus jeunes sont en appui, ils ne se substituent pas à la mission première d'éducation qui est dévolue aux parents.

Ainsi, les structures d'accueil des enfants, l'Éducation Nationale, les activités périscolaires, les associations (culturelles, sportives, ...) concourent à développer et accompagner les démarches parentales dans le développement des enfants.

Pour autant, il est nécessaire d'offrir une pluralité dans les accompagnements. Il faut permettre au plus grand nombre de familles de trouver dans la commune des structures, des outils qui leur permettent de proposer à leurs enfants des moyens d'épanouissement, de développement de leur personnalité. La protection des enfants et la vigilance face aux situations de mise en danger que peuvent subir malheureusement certains d'entre eux sont aussi des préoccupations qui doivent être intégrées à tous les niveaux, tant chez les professionnels que chez chacun d'entre nous.

Le lieu le plus emblématique de l'enfance est l'école. Si l'Éducation Nationale a en charge les programmes et les professeurs des écoles, nous nous devons de l'épauler en offrant aux enseignants et aux élèves les meilleures conditions d'accueil. La commune à la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, la reconstruction, l'extension et les grosses réparations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Elle peut organiser des activités éducatives, sportives et culturelles complémentaires au sein de l'école.

La collaboration établie entre les élus, les services municipaux, les enseignants, les services départementaux de l'Éducation Nationale, les représentants des parents d'élèves concourent à faire des écoles de Voreppe des lieux d'échanges et de développement des enfants.

Certes des contraintes techniques, financières peuvent parfois rendre les choix moins lisibles. Mais alors que la raréfaction des ressources communales pèse sur le budget, notre choix a été réaffirmé sur le secteur de l'éducation et la petite enfance dont le budget est sanctuarisé depuis 2014 à hauteur de 4 millions d'euros, soit le secteur le plus important du budget communal.

Nous continuons à travers ce PEL à aider nos enfants pour qu'ils deviennent des adultes éclairés, respectueux, de futurs citoyens responsables.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.